Agence Régionale de Santé
Occitanie

AVIS portant modification de
l'Appel à Candidatures ARS-Occitanie-DD48-2020-01 portant sur :

Attribution de forfaits individuels pour l'animation du projet de vie sociale et partagée de dispositifs d'habitat inclusif dans le département de la Lozère

Compte tenu de la crise sanitaire en cours, la date limite de dépôt des dossiers initialement fixée au 20 avril 2020 est reportée au :

15 juillet 2020

Les autres dispositions de l'avis de l'appel à candidature restent inchangées.

Fait le 15 MAI 2020

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de santé,
La Directrice Adjointe de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Régine MARTINET

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr